

PUBLIC CONCERNE

- GRH/RRH/DRH – Chef d’entreprise/Dirigeant – Responsable d’équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts, professionnels de santé...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

- Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différentes possibilités de contestation des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles (MP)
 - Savoir appréhender la gestion des AT/MP
 - Maîtriser les procédures de contestation des AT/MP
 - Sécuriser tout risque de contentieux
 - Optimiser la rentabilité de l’entreprise grâce à nos préconisations

•

FORMATION ET TARIF

- Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.
- Durée : 1 jour (7heures)
- Tarif : 690 € H.T.
-

CONTENU PEDAGOGIQUE

- I- L’AT et la MP
- La MP, la procédure de saisine du CRRMP
- La rédaction de la lettre de réserve
- Les enjeux RH de la gestion des AT/MP
- II- La gestion de l’interaction avec la Sécurité sociale
- La procédure contradictoire
 - La contestation auprès de la Sécurité sociale
- III- La contestation du caractère « professionnel » de l’accident ou de la maladie
- La procédure de contestation
- Les enjeux RH de la contestation
- Mise en situation